

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

Coupe Provinciale GAF-ACRO

8 au 10 mai 2026

GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043 / www.gymqc.ca

Personne contact : Josée-Anne Adam

inscription@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

LES HIRONDELLES

Directrice : Kénia Bérard

Courriel : kenia.berard@hirondelles.ca

Site web : www.hirondellesgymnastique.ca



DATES LIMITES ET FRAIS

- **Date limite d'inscription et de paiement : 17 avril 2026**
- **Date de publication des athlètes qualifiés : ACRO = 27 mars 2026 / GAF = 14 avril 2026**
- **Date de publication de l'horaire : 20 avril 2026**
- **Frais d'inscription :**

Athlètes ACRO	N2 à N6	76,00 \$
	N7 et plus	150,00 \$
Athlètes GAF	N Intro à N7	150,00 \$
Entraîneur		0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline
- **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète
- **Frais de retard pour dépôt d'une musique GAF-ACRO après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur
- **Frais d'admission des spectateurs** (payable en argent comptant et carte de crédit) :

**Coupe Provinciale
GAF-ACRO**

24,00 \$ / Adulte (13-65 ans)
14,00 \$ / Aîné (66 ans et +)
14,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)
Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

INSCRIPTION ET PAIEMENT

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.

1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
2. Choisissez l'événement et le club.
3. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
4. Ajoutez les entraîneurs et leurs formations (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
6. Cliquez sur "envoyer inscription".
7. Lire la procédure et condition.
8. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
9. Le fichier s'enregistrera automatiquement sur votre ordinateur.
10. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (competition@hirondelles.ca).

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des inscriptions devra se faire :

- a. Par chèque : Libellé au nom de « Les Hirondelles » et doit être retourné à l'adresse suivante : 210 rue Denison Est, Granby, QC, J2H 0R7.
- b. Par virement bancaire :
 - Transit : 90052
 - Institution : 815
 - Folio : 6120810

AUTRES

1. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
2. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
3. Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1^e journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

SERVICE MÉDICAL

SERVICE MÉDICAL

Un service médical de physiothérapie sera offert sur le plateau de compétition.

SERVICES AUX ENTRAÎNEURS

Aucun repas n'est offert d'emblée aux entraîneurs. S'il le désire, chaque club sera responsable de commander les repas de leurs entraîneurs via le formulaire Excel prévu à cet effet.

- **Coût des repas**
 - Déjeuner : 10\$
 - Dîner : 15\$
 - Souper : 25\$
- **Date limite de commande de repas : 23 avril 2026**

MUSIQUE GAF ET ACRO

Toutes les musiques ont été reçues au courant de la saison. Si vous avez un changement de musique, contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca).

FEUILLES DE POINTAGE ACRO

Veuillez déposer vos feuilles de pointage (DD – Tarif Sheet) en cliquant [ICI](#).

Les feuilles de pointage de la catégorie N6 et pour le volet cannes doivent être soumises.

Date limite : 1 mai 2026

- Les feuilles de pointage devront être remises une semaine avant le début de la compétition. Des changements mineurs pourront être accordés jusqu'à 2 heures avant le début de la compétition.

SUBSTITUTION D'ATHLÈTE GAF

Se référer à la section **6.14** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca). Lorsqu'une place se libérera, le club d'appartenance de l'athlète substitut recevra un courriel de la part d'inscription@gymqc.ca.

ANNULATION

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca).

6.13.2 FINALITÉS

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Qualification Provinciale, Championnats Québécois et Coupe Provinciale
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de moins de 48 heures précédant le premier jour de compétition: La demande doit être envoyée au plus tard 24 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.

NOUVEAUTÉ : Pour obtenir un remboursement, un club doit compléter le formulaire Activity Messenger prévu à cet effet : [Demande de remboursement](#). Une fois soumis, le formulaire sera envoyé automatiquement au comité organisateur et à GYMQC. Les pièces jointes déposées dans ce formulaire seront accessibles par le personnel de GYMQC seulement.